

## REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

-----

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

## Avis de Consultation Ouverte

## N° 10/2025-MSANP/PRMPT/UGPMT/ACO

1. Le MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux d¿entretien de mur de soutènement près du trésor et la barrière d¿entrée automatique du Ministère de la Santé Publique Ambohidahy Antananarivo ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Porte 116, 1er étage Ex-bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralalàna ANTANANARIVO 101 Rue :

Etage / Numero de Bureau : 1er étage porte 116

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Porte 116, 1er age Ex-biment Pharmacie Centrale Tsaralala ANTANANARIVO 101 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
  - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
  - Soit en espèce
  - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir **Porte 116, 1er étage Ex-bâtiment pharmacie Centrale Tsaralalàna ANTANANARIVO 101** au plus tard le **14/07/2025** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
  - six cent mille Ariary (Ar600 000.00)
- , ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
  - Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
  - Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.
- 8. Une visite de lieu est obligatoire

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

ACPX\_2500165-59CPX001 03/07/2025



•		~ ~		
2	 1 0	11.	2/( N	ノバンハウム
a	 ᆫ	v	)/ U	1/2020

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500165-59CPX001 03/07/2025